

# Titre : Les familles monoparentales en Belgique : une approche par les trajectoires professionnelles

---

## Contenu

1	Introduction .....	2
2	Les familles monoparentales en Belgique .....	3
3	Les situations socio-professionnelles .....	7
3.1	Temps plein et temps partiel.....	9
3.2	Taux de chômage.....	10
3.3	Proportion des bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière .....	12
4	Une approche par les transitions socio-professionnelles .....	12
4.1	Vlaanderen.....	12
4.2	Brussel.....	16
5	Conclusion.....	19
6	Bibliographie.....	19

## Les auteur(e)s

Martin Wagener est docteur en sociologie au CRIDIS (UCL/IACCHOS) et chercheur affilié au CADIS (EHESS). Grâce à l'appui d'une bourse PRFB (INNOVIRIS) il a effectué une thèse qui traite des trajectoires de monoparentalité au niveau de la relation au travail et au logement dans la région de Bruxelles-Capitale. Email : martin.wagener@uclouvain.be

Christine Defever is als doctoraatstudent verbonden aan het Steunpunt voor Gelijkekansenbeleid en tevens lid van het Centrum voor Longitudinaal en Levensloop Onderzoek (CELLO) en de vakgroep Burgerschap, Gelijkeid en Diversiteit (CED), Universiteit Antwerpen. Email: christine.defever@uantwerpen.be

Dimitri Mortelmans is hoogleraar aan de Faculteit Politieke en Sociale Wetenschappen van de Universiteit Antwerpen en hoofd van het Centrum voor Longitudinaal en Levensloop Onderzoek (CELLO). Email: dimitri.mortelmans@uantwerpen.be

# 1 Introduction

Door een verschuivend waardenpatroon, gevolg van individualisering en globalisering, zijn gezinnen grondig van samenstelling én van betekenis gewijzigd (Pasteels, Lodewijckx, & Mortelmans, 2013). De evolutie die ons in dit hoofdstuk het meest aanbelangt, is het toenemende aantal relatiebreuken. Ook die zijn een gevolg van het veranderende waardenpatroon (Deboosere, Mortelmans, & Marquet, 2011) dat resulteert in een gewijzigd demografisch patroon. België is in dit opzicht een bijzonder land. De echtscheidingsgraad is over de laatste dertig jaar verviervoudigd en stijgt nog steeds (Corijn, 2005; Mortelmans et al., 2011). In internationaal perspectief hoort het Belgische echtscheidingscijfer tot de hoogste in de Europese Unie. Op een halve eeuw tijd klom België van een huwelijkstrouw en echtscheidingsarm land op naar de kop van het peloton inzake echtscheidingen (zie ook: Mortelmans, Snoeckx, & Raeymaeckers, 2009).

Gegeven het toenemend aantal relatiebreuken, groeien kinderen steeds vaker op in een gezin waarbij maar één vader of één moeder aanwezig is. Onderzoek uit verschillende disciplines toont aan dat alleenstaande ouders een sterk verhoogde kans hebben op stress, gezondheidsproblemen, werkloosheid, armoede en sociale uitsluiting (Mortelmans & Dewilde, 2008; Mortelmans & Verheyen, 2011; Verheyen & Mortelmans, 2007, 2008), zeker na een echtscheiding of relatiebreuk (Symoens & Bracke, 2012). La fréquence des situations de pauvreté chez les familles monoparentales (près d'un tiers des familles monoparentales connaissent un risque accru de pauvreté) (Casman et al., 2006) tiendrait à l'existence d'un vaste espace social de vulnérabilité situé à l'intersection de trois dimensions : familiale, économique et spatiale (Le Ray, 2010 ; Séchet et al., 2003 ). Les principales difficultés socio-économiques des familles monoparentales relèveraient de trois facteurs : l'insuffisance de la couverture du coût des enfants (allocations familiales, déductions fiscales, équipements collectifs); l'insuffisance des revenus professionnels (comme le salaire minimum garanti); les carences dans l'évaluation et le versement des créances alimentaires pour les enfants ( Plateforme pour les familles monoparentales, 2007). En fait, c'est au moment de la rupture que la situation de précarité, préexistante au sein du couple, se révèle dans toute sa dureté (David & Séchet, 2004). Les familles monoparentales ne constituent pas une catégorie homogène et elle ne connaissent pas toutes les mêmes conditions de vie ni des moyens comparables pour faire face aux épreuves de la vie monoparentale (Algava et al., 2005). Si la plupart des études permettent d'identifier l'ampleur du phénomène, elles ne sont guère explicites en ce qui concerne les différences entre familles monoparentales ; voire plus, très peu d'études s'intéressent aux différentes formes d'évolution des situations.

Dit hoofdstuk opent met een beschrijving van het aantal eenoudergezinnen in België. We bekijken niet alleen de verschillen tussen Vlaanderen, Brussel en Wallonië, maar vergelijken deze cijfers ook met het voorkomen en de kenmerken van andere gezinsvormen. We gebruiken hiervoor de gegevens van het *Datawarehouse 'arbeidsmarkt en sociale bescherming'* van de *Kruispuntbank Sociale Zekerheid* (KSZ) en van het programma '*Generaties en Gender*' van de *United Nations Economic Commission for Europe* (UNECEGEP) (Vikat et al., 2007).

Vervolgens focussen we op de socio-professionele samenstelling van eenoudergezinnen en gaan na of het soort werk, de verdeling van deeltijds en voltijds werk, het aantal werkzoekenden, uitkeringsgerechtigden en personen die een leefloon krijgen verschilt tussen eenoudergezinnen en andere gezinsvormen, naargelang de regio (Vlaanderen, Brussel en Wallonië). Ook hier baseren we ons op KSZ-data en GGP-data.

Tot slot kijken we in detail naar de alleenstaande moeders en onderzoeken we aan de hand van een sequentie-analyse welke socio-professionele transitie zij maken. Gezien deze analyse specifieke longitudinale data vereist, kunnen we deze analyse enkel maken voor Vlaanderen en Brussel. Deze longitudinale data werden opgevraagd bij het KSZ-Datawarehouse <sup>1</sup>.

We eindigen dit hoofdstuk met een algemene samenvatting en beleidsrelevante aanbevelingen.

## 2 Les familles monoparentales en Belgique

Afin de présenter des statistiques représentatives du nombre réel des familles monoparentales, il est nécessaire de recourir aux statistiques qui respectent la typologie LIPRO (Lifestyle-PROjections) en ce qu'elle permet de pouvoir mieux comparer les situations réelles des ménages en intégrant le statut de cohabitant (Van Imhoff & Keilmann, 1993; Lodewijkckx & Deboosere, 2008). Les données issues d'un croisement de plusieurs sources administratives des institutions de la sécurité sociale et du registre national du *Datawarehouse « Marché du travail et protection sociale » de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)* et du programme 'Génération et Genre' de l'UNECE (GGP) (Vikat et al., 2007) respectent cette condition. Les données de l'enquête GGP réalisée entre 2008 et 2010 auprès de plus de 7000 personnes vivant en Belgique et ayant entre 18 et 79 ans, nous permettent d'établir des estimations au niveau de la Belgique et par rapport aux différences inter-régionales concernant trois formes familiales retenues : familles monoparentales, familles duoparentales « classiques » et familles recomposées. Nous avons opéré un recalcul des formes familiales telles que présentées dans l'étude réalisée par Sylvie Petit et Marie-Thérèse Casman (Fondation Roi Baudouin, 2000 ; Casman et al., 2006). Les familles recomposées se différencient par la présence d'enfants dans le ménage issus d'unions précédentes. Autrement dit, s'il y a la présence d'enfants non-biologiques de l'un ou de l'autre côté, et que les partenaires habitent le même logement, nous l'avons considéré comme famille recomposée.

Le tableau suivant représente sur base de données administratives de la BCSS la répartition des formes familiales par région. Nous retrouvons à Bruxelles un nombre proportionnellement plus élevé de familles monoparentales comparé aux deux autres régions du pays. Fin 2009, les familles monoparentales représentaient 56.762 ménages en Région de Bruxelles-Capitale et les familles duoparentales 115.052. Cela veut dire qu'une famille sur trois à Bruxelles est une famille monoparentale. Dans 86,6% des cas c'est une femme qui est chef de ménage. Comparés aux ménages avec enfants, nous voyons que la monoparentalité est plus importante à Bruxelles, suivie par la Wallonie et puis la Flandre. C'est d'ailleurs aussi à Bruxelles que la proportion des femmes monoparentales est légèrement plus importante que dans les trois autres régions. Les proportions entre familles duo- et monoparentales en Région wallonne est fort proche de Bruxelles, en ce que les chiffres démontrent que 30% des familles avec enfants sont monoparentales. En Flandre la proportion est un peu moins importante avec 20,9%. Globalement, en Belgique une famille sur quatre avec enfants est une famille monoparentale et dans 82,5% des cas c'est une femme qui est chef de ménage monoparental.

---

<sup>1</sup> Deze data werden onafhankelijk van elkaar aangevraagd aangezien zij beiden deel uitmaken van twee verschillende projecten. Hierdoor zijn er aantal belangrijke verschillen in de datasets die verder in het desbetreffende deel uitgelegd zullen worden.

**Tableau 1 : Proportion des formes familiales parmi les ménages avec enfants et par région en 2009**

	Région bruxelloise		Région wallonne		Région flamande		Belgique	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Familles monoparentales</b>	56762	33,0	183364	30,0	211393	20,5	451519	24,9
<i>Proportion de femmes</i>	49183	86,6	153149	83,5	170128	80,5	372460	82,5
<b>Familles duoparentales</b>	115052	67,0	428648	70,0	820855	79,5	1364555	75,1
<b>Ménages avec enfants</b>	171814	100,0	612012	100,0	1032248	100	1816074	100,0

Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2009 (31.12.); propres calculs.

Nous tenons à ajouter que la comparaison entre régions ne tient peu compte du caractère plus urbain de la monoparentalité (Francq & Wagener, 2012). Les données du GGP nous apprennent que 49% des familles monoparentales vivent en milieu urbain, tandis que ce chiffre ne remonte qu'à 32,1% pour les familles duoparentales 'classiques' et à 36,2% pour les familles recomposées. Les territoires urbains gardent donc une certaine attractivité pour les ménages monoparentaux (De Corte et al., 2003) tout en représentant des problématiques spécifiques d'accès aux services et au logement (Bernard, 2008 ; Wagener, 2013).

Les données du GPP nous donnent une distribution régionale de formes familiales en intégrant les familles recomposées dans le tableau :

**Tableau 2 : Distribution des types de ménage par région**

	Région bruxelloise		Région wallonne		Région flamande		Total	
<b>Familles monoparentales</b>	56	20,9%	145	15,3%	150	9,2%	351	12,3%
<b>Familles duoparentales</b>	196	73,1%	698	73,7%	1346	82,2%	2240	78,5%
<b>Familles recomposées</b>	16	6,0%	104	11,0%	141	8,6%	261	9,2%
<b>Total</b>	268	100,0%	947	100,0%	1637	100,0%	2852	100,0%

Source : GGP-UNECE, Vague 1, N= 2852, p<0,000 ; propres calculs.

La proportion de ménages monoparentaux est la plus importante à Bruxelles (20,9%) par rapport à la Wallonie ou la Flandre. Généralement, les données issues du GGP, retiennent un nombre plus faible de familles monoparentales comparé aux autres formes de ménages avec enfants. Il est difficile de dire à partir d'une comparaison des données s'il y a une sous-représentation des ménages monoparentaux dans les données du GGP ou si c'est une surreprésentation dans les données de la BCSS à partir du Registre National.

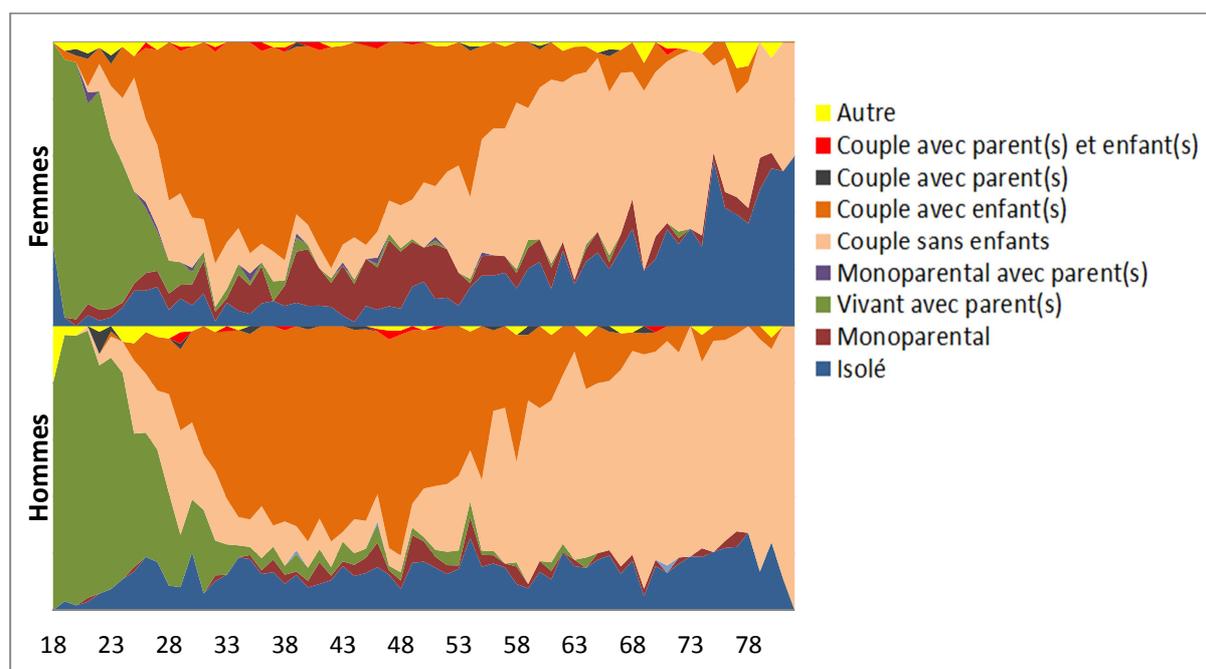
Au total, nous trouvons 78% de femmes et 22% d'hommes à la tête d'un ménage monoparental belge (non représenté ici; voir aussi: Valgaeren, 2008). De overgrote meerderheid van de kinderen die bij één ouder leeft, woont dus bij de moeder (Lodewijckx, 2001, 2008). Het is moeilijk om het aandeel aan co-ouderschap in deze cijfers te plaatsen. Enige indicaties vinden we in een studie van de Rijksdienst voor Kinderbijslag voor Werknemers (RKW) die in 2011 cijfers publiceerde over het

aantal rechthebbenden op kinderbijslag ingeval van co-ouderschap. In 2011 waren er 89.164 mannen die kinderbijslag ontvingen in het kader van een co-ouderschapsregeling (wat een stijging is van 25% ten opzichte van 2005) tegenover 40.046 vrouwen (een stijging van 33% in vergelijking met 2005) (RKW, 2011). In de studie *Scheiding in Vlaanderen* (Mortelmans et al., 2011) wordt het percentage co-ouders geschat op 21.4 %. Ook hier wordt een sterke stijging vastgesteld doorheen de jaren, wellicht omwille van de verandering in de wetgeving. Zo is het aandeel verblijfsco-ouderschap in breuken voor 1995 slechts 6.8 % terwijl dit in de periode na augustus 2006 stijgt tot 27.1 % (Sodermans, Vanassche, & Matthijs, 2011).

Les familles recomposées représentent une plus faible proportion à Bruxelles (6,0%) qu'en Wallonie (11%) ou en Flandre (8,6%). Ces résultats sont proches de ce que l'on a obtenu lors des analyses à partir des données de l'enquête PSBH datant de 2001 tout en montrant une légère augmentation de 2 à 3 % de familles recomposées et monoparentales par rapport aux ménages duoparentaux classiques (Fondation Roi Baudoin, 2008:76).

La figure suivante reprend l'évolution des types de ménages par genre et à partir de l'âge. Elle indique l'évolution des types familiaux selon l'âge et le sexe :

**Figure 1 : Types de ménages détaillées à partir de l'âge et par genre en 2009 en Belgique**



Source : GGP-UNECE, Vague 1, N=3614, p<0.000; propres calculs.

Précisons d'abord que les différentes 'dents' du graphique ne sont pas l'image de l'évolution, mais sont dues à la taille de l'échantillon. Avec une chance de 99,9% selon le test de probabilité basée sur le chi-carré de Pearson, nous pouvons garder l'hypothèse que ce graphique retient une différence qui existe dans la population. Cela veut dire que les 'dents' doivent plutôt être vues comme une ligne plus continue qui montre l'évolution dans la population.

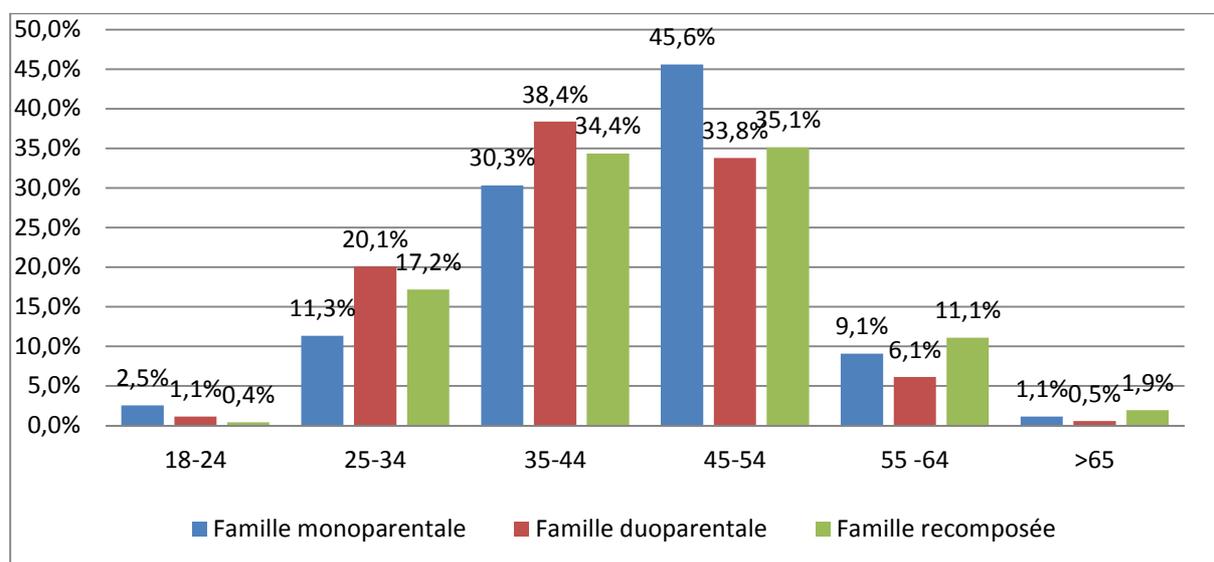
La monoparentalité commence lentement à croître à partir de l'âge de 19 ans pour les femmes, la proportion augmentant continuellement jusqu'aux environs de 50 ans. C'est à ce moment-là qu'augmente aussi la proportion des femmes habitant seules. Gardons l'hypothèse que cette diminution va de pair avec le départ des enfants du foyer. Une moindre proportion de femmes en situation monoparentale persiste d'ailleurs jusqu'à un âge avancé (nous allons voir plus bas que ce

sont des femmes qui vivent avec un ou plusieurs de leurs enfants adultes). Dans la suite de l'analyse, nous n'allons prendre en compte que les ménages qui ont des enfants de moins de 25 ans pour différencier entre familles composés d'adultes cohabitants et les parents dont les enfants n'ont pas encore pris leur indépendance.

Chez les hommes, la monoparentalité apparaît plus dans les catégories d'âge entre 35 et 55 ans. Les hommes en foyers monoparentaux ont des enfants moyennement plus âgés que les femmes. La part des femmes vivant en situation monoparentale augmente en parallèle avec l'augmentation des couples avec enfants. Chez les hommes cette augmentation suit un peu plus tard : ici encore cela renvoie aux pères monoparentaux qui ont des enfants plus âgés que les femmes.

Dans le tableau qui suit nous avons intégré une différenciation qui tient compte des familles recomposées.

**Figure 2 : Types de ménages à partir de l'âge et par genre en 2009 en Belgique**

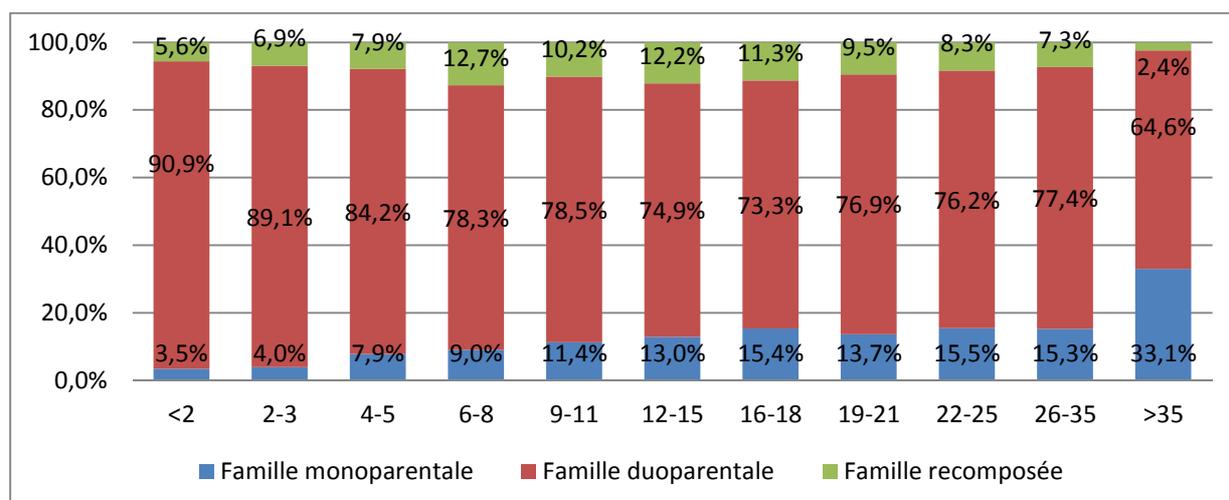


Source : GGP-UNECE, Vague 1, N=3614, p<0.001; propres calculs.

Tandis que situations de monoparentalité sont très légèrement plus représentés chez les plus jeunes parents (2,5% contre 1,1% et 0,4%), les « duoparents » sont un peu plus fréquents dans les catégories d'âges entre 25 et 44 ans. À partir de 45 ans, les familles monoparentales sont un peu plus représentées. Les familles recomposées augmentent continuellement pour être comparativement plus représentés dans les catégories au-dessus de 45 ans. En somme, tandis que la répartition de l'âge des parents suit à peu près la même courbe, nous trouvons une toute légère surreprésentation chez les jeunes parents (<24 ans) et chez les parents au-dessus de 45 ans. C'est également vers cet âge que les recompositions familiales deviennent plus importantes. Comme les familles recomposées ont connu d'autres unions avant, il paraît clair que les familles recomposées sont moyennement plus âgées que les autres formes familiales.

La prochaine figure ajoute au niveau belge la proportion d'enfants grandissant dans des familles recomposées.

**Figure 3 : Proportion des enfants par tranche d'âge selon la forme familiale en Belgique (%)**



Source : GGP-UNECE, Vague 1, N=2855 (5856 enfants), n.s.; propres calculs.

Globalement, nous pouvons constater la même augmentation de la proportion d'enfants grandissant dans des ménages monoparentaux dans les trois régions (même si les différences régionales restent de mise). La proportion d'enfants grandissant dans des familles recomposées augmente lentement avec l'âge jusqu'à 6-8 ans, les moyennes présentant après une fluctuation plus au moins stable autour des 10% qui diminue avec l'arrivée à la majorité légale des enfants. A côté de nouvelles formes de recomposition familiale, nous constatons que la monoparentalité le plus souvent avec une femme comme chef de ménage reste une catégorie importante.

### 3 Les situations socio-professionnelles

Le tableau 3 présente les différentes situations officielles repérées dans les statistiques du *Datawarehouse* pour les familles monoparentales et duoparentales par région. La position d'inactif (hors revenu d'intégration sociale (RIS)/Aide financ.) renvoie plutôt à une incapacité de travail ou à une pension sans emploi, mais ce statut regroupe des positions différentes que nous ne pouvons pas généraliser. La majorité des statuts 'autre' est composé de personnes qui sont aidants d'indépendants et regroupe des femmes/hommes qui vivent en couple et qui s'occupent du foyer.

**Tableau 3 : La répartition de la position socioéconomique selon le statut de ménage en Belgique 2009**

	Salarié	Indépend.	Demand. d'emploi	Inactif (hors RIS/aide financ.)	RIS/Aide financ.	Autre	Total
<b>Famille monoparentale</b>							
Région bruxelloise	N 21294	3301	10196	8084	5365	8522	56762
	% 37,5%	5,8%	18,0%	14,2%	9,5%	15,0%	100,0%
Région wallonne	N 75196	9369	29565	39837	8108	21289	183364
	% 41,0%	5,1%	16,1%	21,7%	4,4%	11,6%	100,0%

Région flamande	N	108997	15107	13747	50720	4634	18188	211393
	%	51,6%	7,1%	6,5%	24,0%	2,2%	8,6%	100,0%
<b>Cohabitants avec enfants</b>								
Région bruxelloise	N	102783	26314	20315	13988	3151	63553	230104
	%	44,7%	11,4%	8,8%	6,1%	1,4%	27,6%	100,0%
Région wallonne	N	503849	90332	46998	62438	3653	150026	857296
	%	58,8%	10,5%	5,5%	7,3%	0,4%	17,5%	100,0%
Région flamande	N	1066479	206175	43695	113766	3288	208307	1641710
	%	65,0%	12,6%	2,7%	6,9%	0,2%	12,7%	100,0%

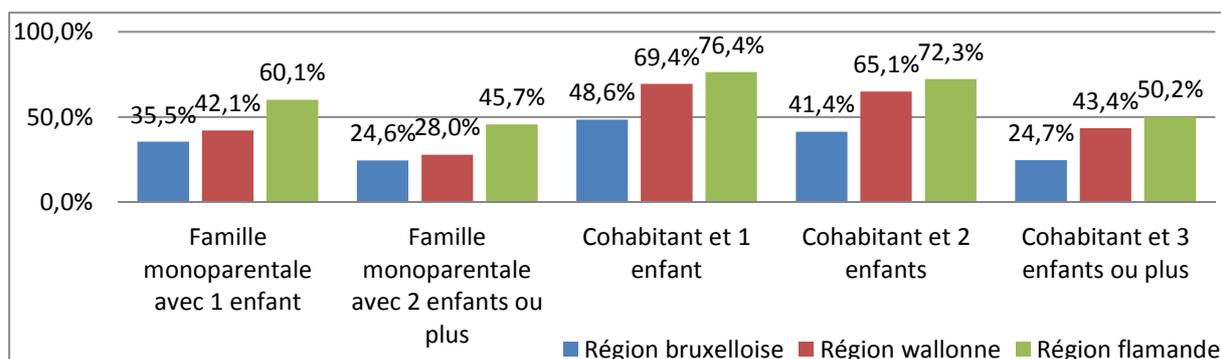
Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2009 (31.12.) ; propres calculs

Ces données confirment les résultats des enquêtes sur la situation de l'emploi (Casman et al., 2003 ; Geurts, 2006 ; Observatoire bruxellois de l'emploi, 2010) : les familles duoparentales sont plus présentes dans la catégorie des salariés que les familles monoparentales. Les familles monoparentales ont des taux significativement plus bas pour les variables qui se réfèrent à l'emploi, et significativement plus haut pour toutes les positions de 'non-emploi'. Les familles monoparentales wallonnes ont des taux d'activité un peu plus avantageux que les bruxelloises (41% par rapport à 37,5%), mais c'est en Flandre que se trouvent les situations les plus marquées par l'emploi : 51,6% des familles monoparentales travaillent.

La comparaison entre le taux d'emploi des familles monoparentales et celui des familles duoparentales montre que le taux d'emploi des parents qui élèvent seuls leur(s) enfant(s) est significativement plus bas dans les trois régions. Les familles monoparentales sont surreprésentées par rapport aux duoparentales dans les catégories demandeurs d'emploi, « inactif-hors RIS/aide financière », et « Revenu d'intégration sociale/Aide financière ». De manière analogue, elles sont moins représentées chez les salariés.

Une comparaison régionale des différents taux d'emploi des femmes entre 25 et 49 ans avec enfants de moins de trois ans montre des valeurs particulièrement faibles pour la région bruxelloise, et ceci pour tous les types de ménages confondus (page suivante). Dans les trois régions, nous constatons une diminution du taux d'emploi en fonction du nombre d'enfants. Cet effet est encore plus contraignant pour les familles monoparentales : à Bruxelles, le taux d'emploi des familles monoparentales avec un enfant est de 35,5%, et n'est plus que 24,6 % pour deux enfants et plus. Les écarts pour les familles monoparentales sont fortes entre Bruxelles et la Flandre (avec la Wallonie entre les deux). En Flandre 60,1% des femmes monoparentales avec un enfant en dessous de 3 ans travaillent, et seulement 45,7% qui ont plusieurs enfants (dont le plus jeune a moins de 3 ans). En somme, la présence d'enfants génère des changements dans la vie d'un ménage, notamment au niveau professionnel en réduisant les possibilités du parent à participer au marché de l'emploi. La diminution du taux d'emploi en fonction de la présence des enfants n'est constaté que pour les femmes (Wagener, 2012 : 38).

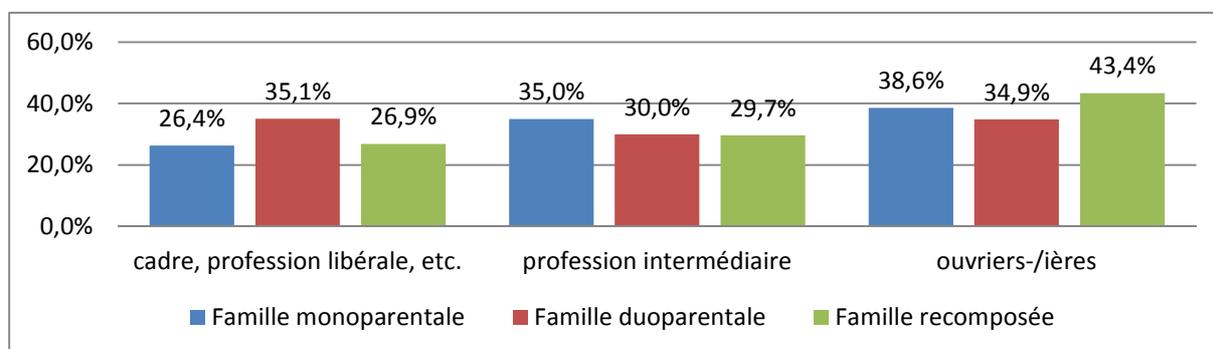
**Figure 4 : Taux d'emploi des femmes entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans en fonction du type de ménage dans les trois Régions en 2009**



Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2009 (31.12.) ; propres calculs

La situation professionnelle peut aussi être appréhendée au niveau de la Belgique en établissant trois différentes classes de métiers allant des ouvriers/-ières, en passant par les professions intermédiaires pour repartir dans la troisième classe les cadres ou professions libérales.

**Figure 5 : Répartition des métiers en fonction des classes sociales par type familial en Belgique (%)**



Source : GGP-UNECE, Vague1, N=2335, P<0,008 ; propres calculs.

Les familles recomposées représentent de plus fortes proportions parmi les ouvriers/-ières (43,4%) ; ils sont suivis par les familles monoparentales. Les familles duoparentales classiques ont les plus forts pourcentages parmi les cadres ou professions libérales (35,1%) alors que dans la même catégorie se trouvent le moins de familles monoparentales (26,4%). Globalement, nous pouvons retenir que les différents types familiaux ne sont pas répartis de manière égale selon les classes socio-professionnelles en Belgique. Les différences selon le genre ne sont pas significatives pour cet indicateur.

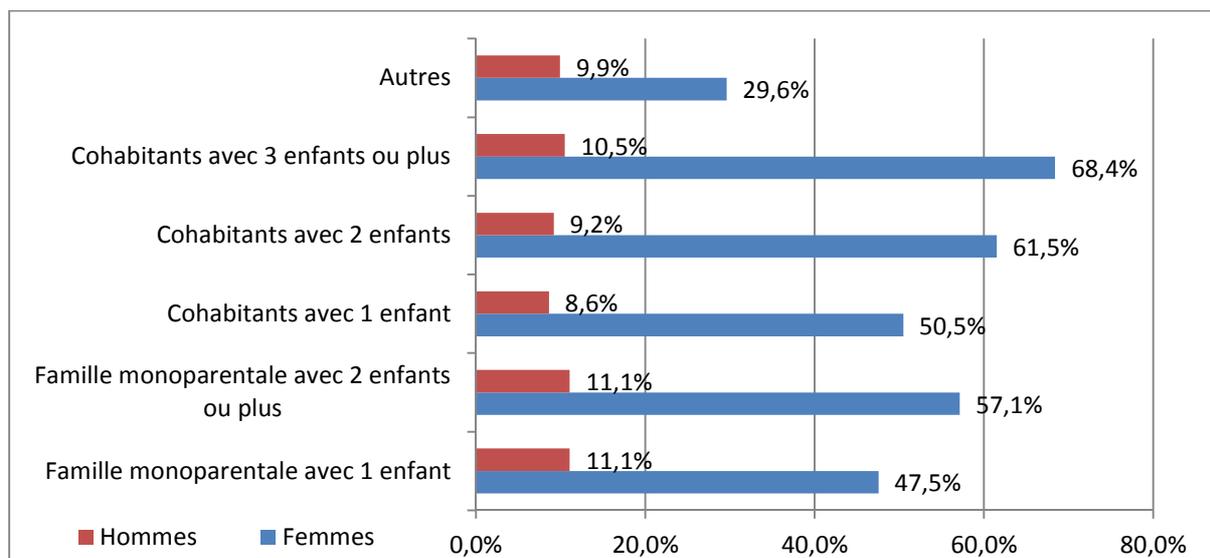
Les secteurs d'activité qui regroupent le plus de femmes vivant en situation monoparentale à Bruxelles sont aussi les secteurs où les cohabitantes avec enfant(s) travaillent (Wagener, 2012). L'enseignement, l'action sociale, le commerce de détail et l'administration publique sont les cinq secteurs les plus importants.

### 3.1 Temps plein et temps partiel

Le type d'emploi occupé est un facteur de différenciation : globalement 41,4% des mères et 16,9% des pères en situation monoparentale âgées entre 25 et 44 ans salariés occupent un emploi à temps partiel<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2009 (31.12.) ; propres calculs.

**Figure 6 : Proportion du travail à temps partiel chez les salariés âgés de 25-44 ans selon le type de ménage et par genre en Belgique en 2009**



Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2009 (31.12.) ; propres calculs.

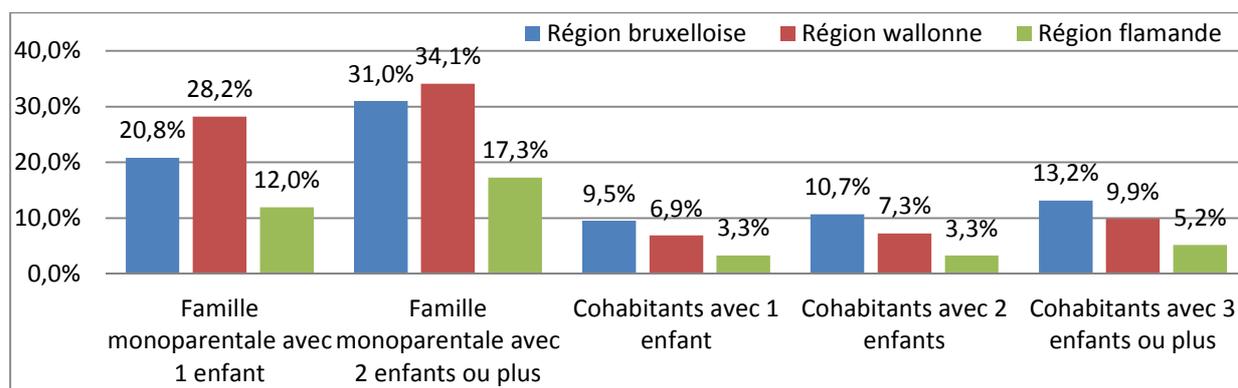
La proportion de travail à temps partiel chez les hommes salariés reste assez stable en fonction des différents types de ménage. La fluctuation varie entre 8,6% et 11,1%. Le travail à temps-plein étant majoritaire, peu importe le type de ménage dans lequel ils vivent. L'image est toute autre chez les femmes : tandis que les femmes monoparentales avec un enfant représentent une proportion de 47,5%, ce chiffre est de 68,4% pour les mères avec 3 enfants (ou plus) et cohabitantes. Le travail à temps partiel semble donc plus soit un 'choix' soit un état de fait pour les femmes pour pouvoir s'occuper de l'éducation de leurs enfants.

Parmi les personnes qui travaillent à temps partiel, une autre lecture des données permet de dire que les emplois à temps partiel des parents belges âgés entre 25-44 ans concernent dans 88,5% des cas les femmes. La question étant de savoir si c'est le temps partiel est occupé par contrainte ou si c'est un 'choix' dans un contexte de manque de places d'accueil des enfants et de difficultés d'articulation travail-famille. En effet, un salaire à temps partiel est le plus souvent insuffisant pour entretenir le ménage et le travail à temps partiel ne peut être une option que si le revenu est complété d'une allocation supplémentaire, comme la pension alimentaire ou une allocation de garantie de revenus (ces dernières sont d'ailleurs perçues à 64% par des parents isolés) (Pacte Territorial pour l'Emploi, 2010 :22). Par ailleurs, les interruptions de carrière – crédit-temps à temps partiel – sont plus élevées chez les femmes vivant en couple que chez les femmes en situation monoparentale: cinq fois plus pour les interruptions complètes et trois fois plus pour les partielles, car le revenu ne suffit pas pour les femmes monoparentales pour s'arrêter. Pour les hommes c'est différent. Les interruptions de carrière sont plus répandues chez les hommes en couple et dans les familles avec revenus élevés en particulier.

### 3.2 Taux de chômage

Un autre indicateur qui permet d'estimer la participation des ménages au marché du travail est le taux de chômage : celui-ci augmente proportionnellement avec le nombre d'enfants dans les ménages et cela surtout chez les femmes, le taux de chômage des femmes monoparentales étant systématiquement plus élevé que dans les ménages des cohabitantes avec enfants, comme l'indique la figure suivante. Bruxelles occupe une position intermédiaire entre les deux autres régions. La Flandre a des taux de chômage plus bas.

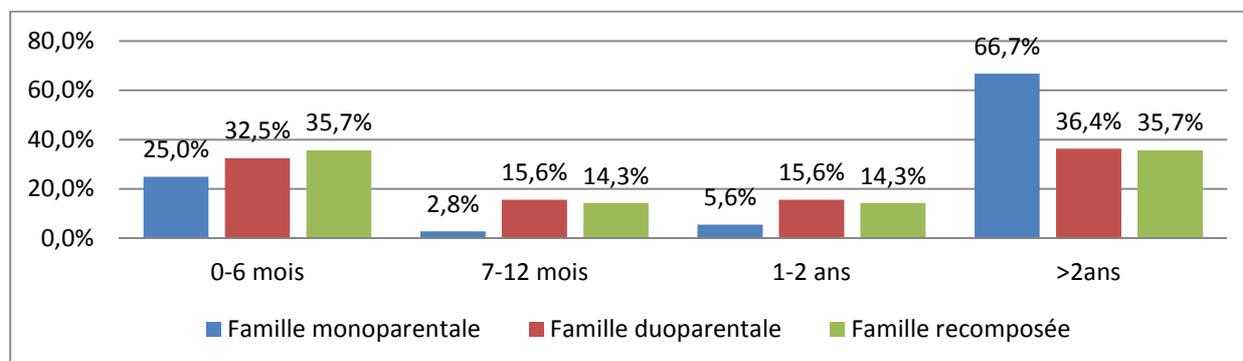
**Figure 7 : Taux de chômage des femmes entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans en fonction du type de ménage dans les trois Régions en 2009**



Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2009 (31.12.) ; propres calculs.

La figure qui suit nous informe sur la durée du chômage à partir des données issues du GGP.

**Figure 8 : Durée de chômage par type familial en Belgique (%)**



Source : GGP-UNECE, Vague 1, N=127, p<0,07; propres calculs.

En Belgique parmi les familles monoparentales en recherche d'emploi, quasi deux tiers sont depuis plus de deux ans au chômage. Elles sont d'ailleurs soit dans une position de chômage de courte durée ou de longue durée, mais se retrouvent très faiblement représentées parmi les catégories moyennes. Les familles duoparentales classiques ou recomposées ont des proportions fort proches.

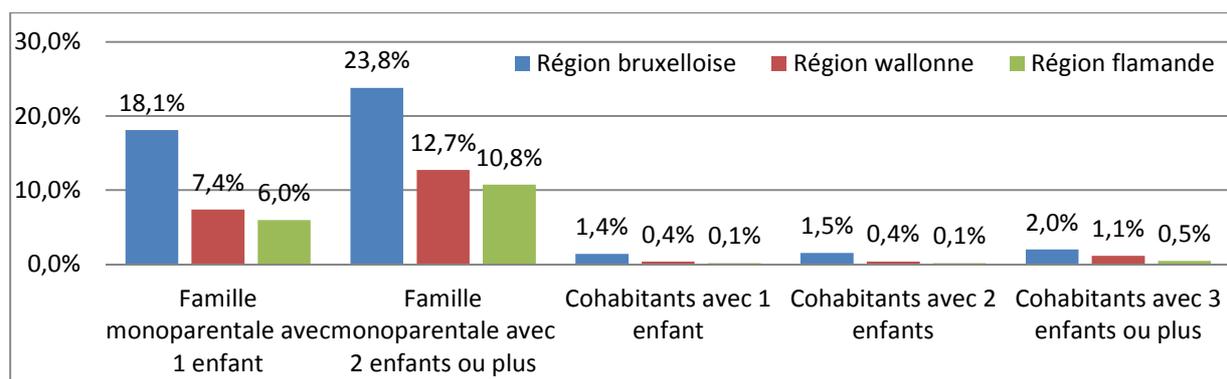
En ce qui concerne les rentrées sur le marché du travail, une étude a montré que pour les femmes peu diplômées demandeuses d'emploi, la solution qui semble rencontrer leurs attentes tant qu'elles ont des enfants sous leur responsabilité est celle qui consiste à garder leurs allocations de chômage tout en effectuant quelques heures de travail leur permettant de gagner un peu plus et d'avoir une activité professionnelle (Dieu et al., 2008) . Travailler pour quelques heures de prestations permet de s'organiser progressivement, si possible en augmentant petit à petit le nombre d'heures prestées jusqu'à un horaire plus complet lorsque les enfants sont plus grands (souvent lorsque les enfants sont sortis de l'adolescence).

Notons cependant que la législation ne favorise guère les modalités de reprise progressive de l'emploi des mères seules car quelques heures travaillées de manière déclarées ne peuvent être additionnées à des allocations de chômage (sauf pour les chèques ALE). Il en va de même pour le statut d'indépendante à titre complémentaire.

### 3.3 Proportion des bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière

Comme l'indique la figure qui suit, les différences entre les familles monoparentales et les autres types de ménages sont assez claires. La proportion des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'une autre aide financière de la part des CPAS varie entre 0,1% (cohabitants avec moins de trois enfants en Flandre) jusqu'à 2% (cohabitants avec plus de trois enfants à Bruxelles). La proportion des personnes bénéficiaires du RIS ou d'une autre aide du CPAS est de 18,1% pour celles avec un enfant et de 23,8% pour celles qui ont au moins deux enfants.

**Figure 9 : Proportion de bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière parmi les femmes entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans en fonction du type de ménage dans les trois Régions en 2009**



Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2009 (31.12.) ; propres calculs.

L'effet d'un plus faible accès à l'emploi est confirmé dans les trois régions et suit fortement les indicateurs liés à l'âge des enfants et à la forme familiale. Ce sont surtout les femmes qui sont plus fortement touchées par les situations précaires.

## 4 Une approche par les trajectoires socio-professionnelles

Nous aborderons dans la suite l'évolution des trajectoires socio-professionnelles des femmes monoparentales âgées entre 25 et 44 ans<sup>3</sup> résidentes en Flandre et à Bruxelles à partir de deux échantillons différentes (mais fort comparables). Nous avons effectué un traitement statistique à partir d'une approche actualisée de l'Optimal Matching Analysis (Abott, 2001 ; Macindoe & Abott, 2004 ; Robette, 2011) qui nous permet de montrer sur base de deux typologies les spécificités régionales des trajectoires socio-professionnelles monoparentales ainsi que de conclure sur plusieurs résultats partagés entre les deux régions.

### 4.1 Vlaanderen

Via de Datawarehouse 'arbeidsmarkt en sociale bescherming', dat beheerd wordt door de Kruispuntbank van de Sociale Zekerheid (kortweg KSZ), beschikken we over administratieve data van een toevallige steekproef van personen wonend in het Vlaamse gewest die getrouwd of samenwonend waren op 31 december 2003 (T-1), maar dit op 31 december 2004 (T) niet meer waren door scheiding (Defever & Mortelmans, 2011). Deze personen (= steekproefpersonen) werden gevolgd van 2003 tot en met 2008.

<sup>3</sup> Comme nous n'avons pas pu intégrer le statut d'étudiant(e) et comme nous n'avons pas d'information supplémentaire sur les situations 'inactives' et 'autre' dans les données de la BCSS, nous avons préféré regarder les trajectoires des femmes à partir de 25 ans et jusqu'à 45 ans (en 2003) pour avoir une présentation plus adéquate de l'évolution des situations socio-professionnelles.

Om na te gaan welke socio-professionele transitie alleenstaande moeders maken, selecteerden we voor dit hoofdstuk enkel de vrouwen tussen 25 en 44 jaar, die van 2004 tot en met 2008 aan het hoofd staan van een eenoudergezin (volgens de LIPRO-code) en waarbij de inwonende kinderen niet ouder zijn dan 25 jaar. Dit bracht ons tot een steekproef van 887 alleenstaande moeders.

Voor elke alleenstaande moeder in onze steekproef hebben we gegevens over haar socio-professionele status, en dit per kwartaal. We onderscheiden hierbij volgende categorieën: voltijds werk (meer dan 80%), deeltijds werk, werkzoekenden met een werkloosheidsuitkering, personen met een leefloon of financiële hulp van het OCMW, inactieven met een uitkering (bijvoorbeeld arbeidsongeschiktheid, brugpensioen, loopbaanonderbreking) en een restcategorie 'andere' (zoals huisvrouwen en studenten). Via een Optimal Matching analyse (Abott, 2001), kunnen we ons een beeld vormen van de veranderingen die alleenstaande moeders maken in hun socio-professioneel statuut, zowel voor als na de scheiding.

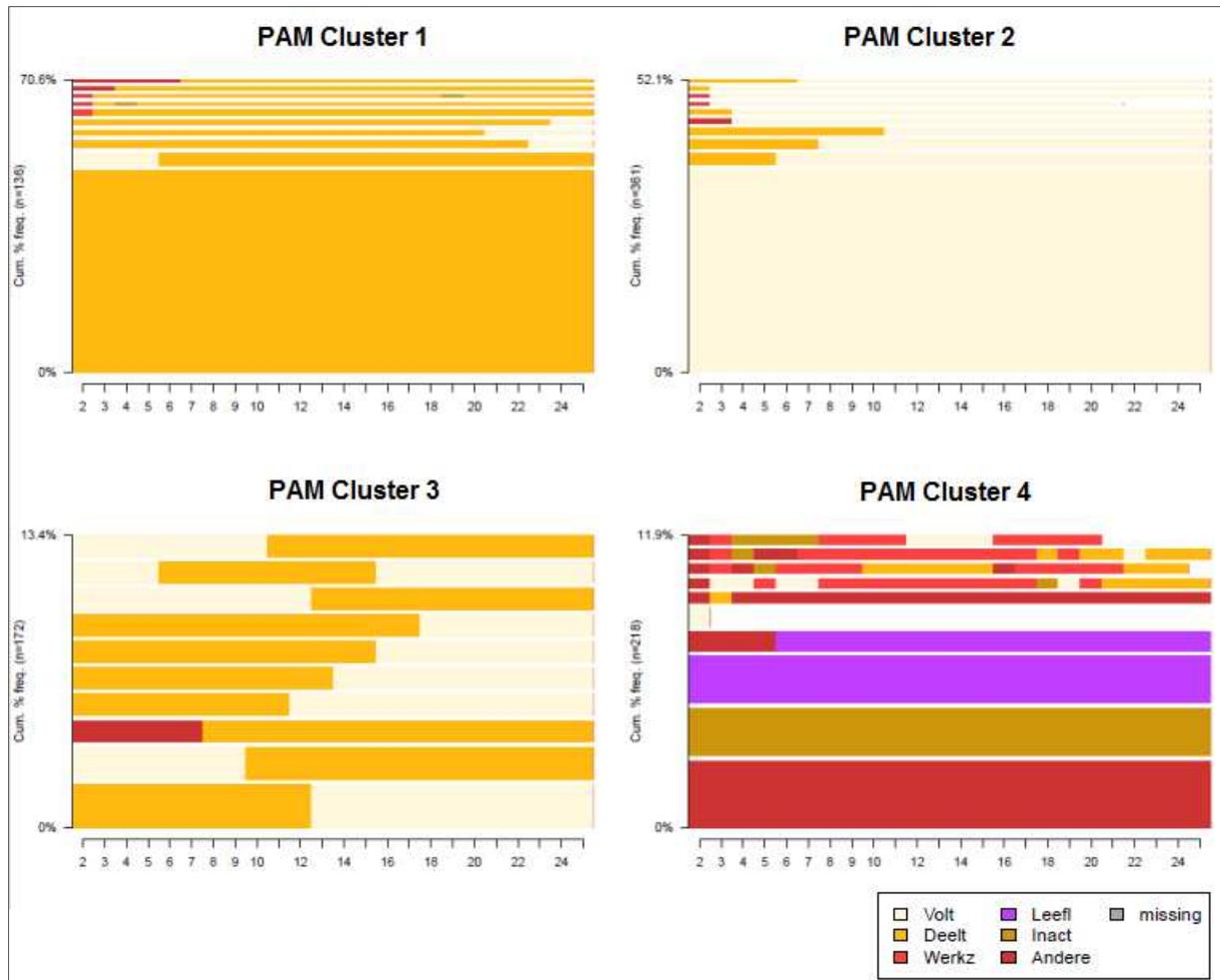
Tabel 4 toont de verschillende clusters die werden weerhouden uit de analyses. De grootste groep (type 2: 40,7%) werkt voltijds gedurende heel de periode of schakelt na de scheiding over van een deeltijdse betrekking naar een voltijdse baan. Bijna een kwart van de groep echter (type 4: 24,6%) vindt de weg niet naar de arbeidsmarkt en is inactief, werkloos of afhankelijk van een leefloon of financiële hulp. De periodes waarin er wel gewerkt wordt, deel- of voltijds, zijn kortdurend en worden afgewisseld met inactiviteit of werkloosheid. Verder is er een groep alleenstaande moeders die periodes van deeltijds werk afwisselt met periodes van voltijds werk (type 3: 19,4%). Tot slot zijn er de vrouwen die gedurende de volledige periode bijna uitsluitend deeltijds werken (type 1: 15,33%).

**Tableau 4 : Description des 4 types obtenus lors de l'OMA sur les statuts socio-professionnels des femmes monoparentales flamandes âgées entre 25 et 44 ans**

Type	Description	N	%
1	Werkt deeltijds	136	15,3%
2	Werkt voltijds	361	40,7%
3	Periodes van deeltijds werk – voltijds werk	172	19,4%
4	Niet actief of de arbeidsmarkt of kortdurende periodes van arbeid	218	24,6%
		<b>887</b>	<b>100,0%</b>

Bron: *KSZ-Datwarehouse*, opgevraagde data, periode 2003-2008, eigen berekeningen.

**Figure 10 : Représentation des 10 trajectoires les plus représentatives des clusters obtenus par l'OMA sur le statut professionnel simplifié des femmes monoparentales flamandes âgées entre 25 et 44 ans qui ont connu une séparation en 2003**



Bron: *KSZ-Datwarehouse*, opgevraagde data, periode 2003-2008, eigen berekeningen.

Om meer inzicht te krijgen in de samenstelling van deze vier types (tabel 4), wordt in tabel 5 de verdelingen weergegeven met betrekking tot verschillende variabelen. We kijken naar de leeftijd van de moeder (gemeten op 31 december 2003), het totale bruto-inkomen (gemiddeld genomen over de jaren na scheiding heen, van 2004 tot 2008), de leeftijd en het aantal inwonende kinderen op het moment van scheiding (2004). Het totale bruto-inkomen is het totale bruto-inkomen van de alleenstaande moeder uit arbeid, uitkeringen, pensioenen en leeflonen<sup>4</sup>. Gezien de K SZ niet over betrouwbare inkomensgegevens (uit arbeid) beschikt voor mensen in een zelfstandigenstatuut, werden alleenstaande moeders die zelfstandig waren niet opgenomen in deze analyse.

Type 1 bevat, vergeleken met type 3 en type 4, iets oudere vrouwen; net als type 2. De meesten (54,4%) hebben twee inwonende kinderen en 83,6% heeft een kind tussen de 3 en 11 jaar. De bruto-inkomens van deze alleenstaande moeders zijn meer verspreid dan bij de andere types, maar meer dan 40% moet rondkomen met een bruto-inkomen van minder dan €1250 per maand.

<sup>4</sup> De bedragen uit arbeid, uitkeringen en pensioenen werden aangeleverd door de K SZ, de bedragen voor leeflonen werd geschat op basis van de gezinscategorie waartoe deze persoon behoorde.

In type 2 bevinden er zich duidelijk meer alleenstaande moeders uit een hogere inkomensklasse, wat niet verwonderlijk is aangezien zij voornamelijk voltijds werken. Bovendien heeft bijna de helft (47%) slechts één inwonend kind ten laste.

In type 3 bevinden zich de alleenstaande moeders die afwisselende periodes kennen van vol- en deeltijds werk. Deze moeders zijn, in vergelijking met type 1 en 2 wat jonger en hebben ook kinderen (meestal twee) die wat jonger zijn dan de andere types (20,4% jonger dan 3 jaar en 82% tussen 3 en 11 jaar). Het afwisselen van voltijds en deeltijds werk heeft wellicht te maken met de extra zorg voor jonge kinderen. Hun bruto inkomen is problematischer dan bij de twee vorige types: bijna 70% is aangewezen op een maandelijks bruto-inkomen van minder dan €1250.

Type 4, tot slot, lijkt het type te zijn dat zich in de meest precare situatie bevindt. Het gaat om over het algemeen jonge moeders die moeilijk de weg naar de arbeidsmarkt vinden. Zij zijn erg afhankelijk van uitkeringen (werkloosheid, leefloon, uitkeringen door inactiviteit), waardoor hun inkomen bij de laagste van de vier types is: 96% heeft een bruto maandelijks inkomen dat lager is dan €1250. Bij meer dan 67% is dit zelfs lager dan €874. Hoewel de kinderen van deze groep over het algemeen ouder zijn dan de kinderen van type 3, zijn de meesten onder hen toch nog minderjarig. Bovendien valt het op 25,5% van deze moeders drie of meer kinderen heeft, wat gezien de lage inkomens voor een extra belasting zorgt. Laten we niet vergeten dat deze personen bovendien bijna één vierde van de Vlaamse alleenstaande moeders uitmaken.

**Tabel 5 : Verdeling van verschillende variabelen volgens type**

Type	1	2	3	4	Totaal
<b>Gemiddelde leeftijd alleenstaande moeder in 2003</b>					
26-35 jaar	55,9%	55,4%	62,8%	69,3%	60,3%
36-45 jaar	44,1%	44,6%	37,2%	30,7%	39,7%
<b>Bruto maandelijks inkomens (gemiddelde over de jaren 2004 – 2008)</b>					
<=874 €	8,1%	5,8%	27,3%	67,0%	25,4%
875-1249 €	33,1%	7,5%	32,0%	29,0%	21,4%
1250-1624 €	24,3%	17,5%	16,9%	4,1%	15,1%
1625-2374 €	22,8%	36,8%	12,8%	0,0%	21,0%
>= 2375 €	11,8%	32,4%	11,1%	0,0%	17,1%
<b>Proportie moeders met kinderen</b>					
Jonger dan 3 jaar	10,3%	13,6%	20,4%	18,8%	15,7%
tussen 3-11 jaar	81,6%	74,8%	82,0%	78,7%	78,1%
tussen 12-17 jaar	36,0%	31,3%	23,8%	33,9%	31,2%
tussen 18-25 jaar	3,7%	3,9%	4,7%	2,3%	3,6%
<b>Aantal kinderen jonger dan 25 jaar</b>					
1 kind	30,9%	46,8%	34,9%	38,2%	39,9%
2 kinderen	54,4%	41,1%	47,3%	36,3%	43,2%
3 of meer kinderen	14,7%	12,1%	17,8%	25,5%	16,9%

Bron: KSZ-Datawarehouse, opgevraagde data, periode 2003-2008, eigen berekeningen.

## 4.2 Brussel

Nous avons obtenu auprès de la BCSS des données longitudinales anonymisées à caractère individuel sur un échantillon de 60.000 personnes de la Région de Bruxelles-Capitale en 2003. Les données représentent les situations familiales, de travail ainsi que le lieu de résidence au niveau du quartier (ou leur éventuelle émigration) par année au 31 décembre et ce jusqu'en 2010. Ces huit années consécutives de données servent d'analyser dans cet article les trajectoires socio-professionnelles. L'analyse regroupe les trajectoires de 1398 femmes en situation monoparentale de 25 à 44 ans qui sont restées seules avec leur(s) enfant(s) pendant les huit années consécutives. Nous montrons l'évolution des statuts professionnels. Pour la présentation, nous avons choisi de retenir 5 types différents.

**Tableau 6 : Description des 5 types obtenus lors de l'OMA sur les statuts socio-professionnels des femmes monoparentales bruxelloises âgées entre 25 et 44 ans.**

Type	Description	N	%
1	Temps partiel	277	19,8%
2	RIS/Aide financière constant et accès partiel et temporaire à l'emploi	108	7,7%
3	Chômage	434	31,0%
4	Inactif (hors RIS)	37	2,6%
5	Temps plein	542	38,8%
		<b>1398</b>	<b>100,0%</b>

Source : *BCSS-Datwarehouse*, Demande de données, données 2003-2010 (31.12.) ; propres calculs.

Une première image qui ressort de l'approche longitudinale est une relative stabilité des situations socio-professionnelles. Pour les femmes qui sont restées monoparentales pendant 8 ans, les positions socio-économiques ont aussi tendance à rester assez stables. Les types retiennent respectivement le temps-partiel, les bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale ou d'une aide financière, le chômage, les personnes 'inactives' et puis les personnes travaillant à temps plein. En regardant de plus proche les différents types dans la figure suivante nous pouvons tout de même différentes formes d'évolutivité.

Le type 1 et 5 regroupent les situations socio-professionnelles les plus stables de travail à temps partiel (19,8%) et à temps plein (38,8%). Les femmes qui travaillent à temps plein (type 5) sont en moyenne des femmes plus âgées et ont le plus souvent un seul enfant; et celles qui ont deux enfants (ou plus) sont davantage à mi-temps. Ce qui renvoie à la conciliation entre travail et vie familiale qui est moins tendue en n'ayant qu'un seul enfant.

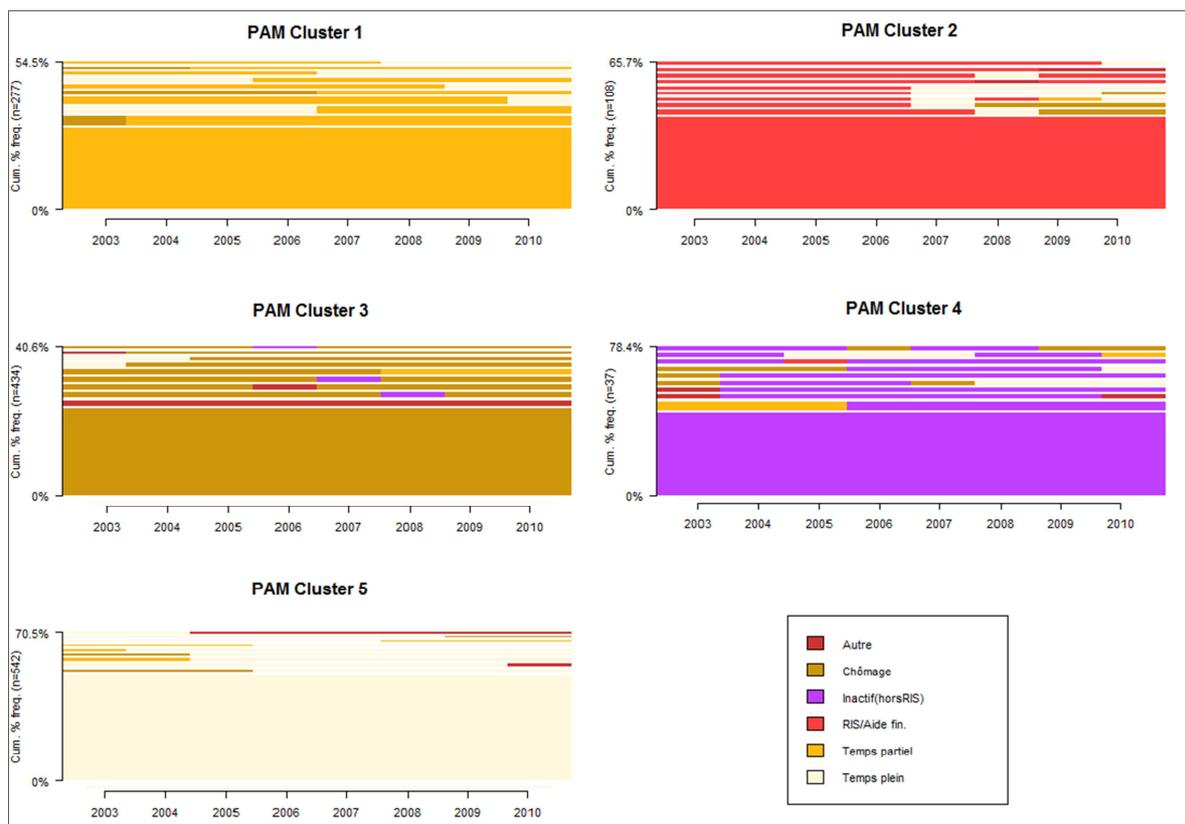
Le type 1 montre qu'un tiers des femmes de ce groupe sont restés à mi-temps, pour d'autres nous constatons à la fois une diminution du temps plein vers le mi-temps en début de période et encore pour d'autres une augmentation en fin de période. Certains parcours montrent le passage du chômage vers un emploi à temps partiel. L'autre moitié des trajectoires non-représentés sur le tableau sont formés par des parcours professionnels assez entrecoupés entre périodes de chômage, de travail à temps partiel et, parfois, à temps plein. Même si nous trouvons une distribution des revenus mensuels provenant du travail assez varié, il n'en reste pas moins que quasiment un tiers de ces femmes doivent (sur-)vivre avec un salaire de moins de 874€ par mois. Nous n'avons, à travers nos données, pas accès aux autres sources de revenu, mais il n'en reste pas moins que les situations financières de ces femmes semblent être particulièrement précaires.

Le deuxième type rassemble majoritairement des femmes qui sont en grande partie bénéficiaires d'un RIS. Les quelques exemples positives de l'accès à l'emploi à temps plein dans ce groupe se soldent sur la durée souvent par l'accès au statut de demandeuse d'emploi. Ces femmes sont majoritairement plus jeunes que la moyenne, dépendent à 100% d'une aide de la part d'un RIS en 2003 (avec une légère augmentation des revenus en fin de période d'observation qui touche environ une femme sur dix). Les enfants sont moyennement plus jeunes et les femmes ont plus souvent plusieurs enfants.

Même si l'inactivité professionnelle reste assez persistante et partagée dans le type 3 qui regroupe 31% des femmes de notre échantillon, c'est aussi le groupe qui connaît le plus de changements entre périodes d'activité et de retour au chômage. Environ un cinquième des femmes de ce groupe travaillent à temps partiel ou à temps plein en fin de période. La distribution de l'âge des enfants reste légèrement en dessous de la moyenne avec une surreprésentation des enfants en dessous de 3 ans.

Dans le type 4 nous retrouvons des femmes avec le statut 'inactif' (en dehors du chômage et du RIS) qui représentent 2,6% de notre échantillon<sup>5</sup>. Ce sont majoritairement des personnes qui reçoivent une allocation de maladie ou d'incapacité de travail. Elles sont plus âgées, ont plus d'enfants qui sont, par ailleurs eux-aussi, plus âgés que la moyenne. Les revenus professionnels des femmes de ce groupe se situent dans les plus bas segments.

**Figure 11 : Représentation des 10 trajectoires les plus représentatives des clusters obtenus par l'OMA sur le statut professionnel simplifié des femmes monoparentales bruxelloises âgées entre 25 et 44 ans de 2003 à 2010**



Source : BCSS-Datawarehouse, Demande de données, données 2003-2010 (31.12.) ; propres calculs.

<sup>5</sup> Rappelons que nous avons privilégié un échantillon des femmes entre 25 et 44 ans, d'calculs nous ont montré que les femmes avec le statut 'inactif' sont majoritairement plus âgées.

Précisions encore qu'environ un tiers des en situation monoparentales sont restées dépendantes des revenus de remplacement pendant 8 années consécutives (la plus grande partie des trajectoires regroupés au sein des types 2,3,4). Concernant l'accès à l'emploi nous trouvons quelques exemples positifs dans tous les types : plusieurs personnes qui étaient inscrites au chômage ou qui travaillaient à temps partiel ont commencé à travailler à temps-plein (mais d'autres le perdent aussi). Nous ne savons pas dire si ces personnes ont bénéficié d'une mesure de l'aide à l'emploi, mais leur stabilité professionnelle ne semble pas acquise au regard de plusieurs années. Plus globalement on peut dire que les situations de l'accès à l'emploi sont assez incertaines (ou précaires) ; la lecture des clusters donne une image de trajectoires entrecoupées par différents passages entre le travail et l'inactivité. Les mesures d'aide à l'emploi peinent donc à proposer des mesures adéquates pour soutenir ces parents à trouver une plus grande stabilité. Les autres travaux descriptifs (Wagener, 2012) nous ont montré que ce sont souvent les problèmes liés à la conciliation emploi-famille ainsi que la difficulté d'accès aux différentes formes de garde qui renforcent les difficultés liées à la recherche d'emploi.

**Tableau 7 : Répartition selon différentes variables de l'échantillon par type**

	1	2	3	4	5	Total
<b>Proportion de femmes âgées entre</b>						
26-35	28,9%	50,9%	45,9%	13,5%	29,5%	35,7%
36-45	71,1%	49,1%	54,1%	86,5%	70,5%	64,3%
<b>Revenus mensuels bruts (salaires annuels bruts selon l'ONSS)</b>						
<=874 €	34,3%	100,0%	68,6%	42,9%	11,0%	30,1%
875-1249 €	16,9%	0,0%	8,6%	42,9%	3,6%	8,5%
1250-1624 €	16,5%	0,0%	8,6%	0,0%	10,8%	11,7%
1625-2374 €	15,3%	0,0%	7,1%	14,3%	33,0%	22,5%
>= 2375 €	16,9%	0,0%	7,1%	0,0%	41,6%	27,2%
<b>Proportion de mères avec enfants</b>						
en dessous de 3 ans	16,2%	30,6%	26,0%	8,1%	11,6%	18,4%
entre 3-11 ans	68,2%	76,9%	72,6%	64,9%	67,7%	70,0%
entre 12-17 ans	40,8%	35,2%	33,6%	64,9%	40,0%	38,5%
Entre 18-25 ans	13,0%	13,9%	9,9%	29,7%	10,9%	11,7%
<b>Nombre d'enfants au total en dessous de 25 ans</b>						
1 enfant	52,8%	40,7%	43,0%	37,1%	57,3%	50,1%
2 enfants	32,3%	34,3%	37,4%	28,6%	31,8%	33,8%
3 ou plus	14,9%	25,0%	19,5%	34,3%	10,9%	16,1%

Source : BCSS-Datawarehouse, Demande de données, données 2003-2010 (31.12.) ; propres calculs.

Même si les situations globales sur le marché de l'emploi sont différentes entre Bruxelles et la Flandre, nous avons trouvé qu'à côté d'une précarité socio-professionnelle plus marquée à Bruxelles plusieurs parallèles dans nos résultats. L'effet du nombre des enfants et de leur âge empreigne fortement les trajectoires professionnelles. Le mi-temps est certes une chance de l'accès au marché de l'emploi, mais les situations économiques sont souvent marquées par une pauvreté économique assez partagée. L'effet de la relative stabilité des situations socio-professionnelles des femmes en situation monoparentale a aussi été observé dans d'autres contextes. Par exemple Ott et al., (2011) trouvent dans le cas de l'Allemagne à partir des données longitudinales sur 22 années, et avec une approche comparable à la nôtre, aussi cette relative stabilité des situations. Si cela veut dire, d'un côté, que bon nombre de femmes parviennent malgré toutes les difficultés à garder leur emploi, cela veut aussi dire que celles qui se trouvent à l'extérieur du marché de l'emploi ont très peu de chances d'améliorer leur situation socio-professionnelle.

## 5 Conclusion

Au niveau européen, c'est la centralité du modèle du « welfare to work (ou workfare) », c'est-à-dire de l'activation vers, ou à travers, le travail qui est l'objectif le plus partagé afin d'améliorer la situation économique des femmes sur le marché de l'emploi (Martin & Millar, 2004). C'est certes un « objectif noble », et si « *le travail salarié est le vecteur quasi exclusif de l'intégration sociale et d'acquisition des droits sociaux* » (Dang & Letablier, 2008 :3), « *sans un investissement massif dans ces politiques de conciliation vie familiale - vie professionnelle, le retour à l'emploi pour les mères seules a toute chance d'être un leurre, qui ne pourrait servir que l'objectif d'imposer une contrepartie à des femmes pour obtenir une protection minimale* » (Martin & Millar, 2004 :71). Le système du « salaire maternel » n'existe pas vraiment en tant que tel comme politique spécifique, et l'aide offerte par le revenu d'intégration sociale est (encore) une protection de base plus ou moins garantie. Concernant les allocations de chômage, nous risquons de voir une autre évolution dans les prochaines années avec l'instauration de la dégressivité du chômage et le renforcement des logiques d'activation (ONEM, 2012). Il est clair que pour les femmes qui sont restées longtemps au chômage, cela ira dans le sens d'une plus grande précarisation de leurs revenus. La relative inaccessibilité des crèches et d'autres milieux d'accueil extra-scolaires (Wagener, 2013 ; Vandebroek&Geens, 2011) compromet fortement les projets pour protéger mieux les trajectoires par le travail. De ce côté-là, la Belgique est plutôt un mauvais élève dans le contexte européen : « *Dans certains pays, les mères isolées peuvent se trouver dans une position très difficile, étant à la fois incitées (ou sommées) d'avoir un emploi rémunéré mais sans avoir les services et soutiens nécessaires, ni le niveau de salaire requis pour assumer ces contraintes* » (Martin & Millar, 2004 :70).

Nous savons que la monoparentalité renforce les difficultés d'articulation des sphères d'activité, non seulement parce que les personnes sont seules, mais aussi par rapport à la confrontation à l'emploi précaire ou à des horaires atypiques (Milewski, 2005). Les enjeux des politiques publiques consistent donc à la fois à soutenir les familles qui sont – temporairement – en dehors de l'emploi, et à favoriser leur retour à l'emploi par des aides adaptés, et une offre de formation adéquate. Le problème majeur de l'articulation travail-famille et des inégalités entre femmes et hommes reste cependant l'accueil des enfants et des adolescents (Meulders et al., 2010 ; Casman et al., 2007). Les milieux d'accueil ne permettent pas seulement de travailler, mais ils sont aussi un soutien essentiel dans les démarches quotidiennes et nécessaires pour trouver un travail.

Les politiques d'activation sont censées véhiculer et soutenir une nouvelle figure de citoyen qui « agit activement » dans un monde où les anciennes sécurités sont devenues plus incertaines (Giddens, 2001). Face à nos résultats, nous voyons à la fois des aboutissements positifs en termes d'accès à l'emploi, mais nous saisissons de manière plus claire que l'État n'investit pas assez dans la contrepartie nécessaire (Seynaeve et al., 2004), à savoir les supports institutionnels qui permettent la reprise d'un travail, ce qui laisse les femmes monoparentales dans un rapport incertain à l'emploi tout en brandissant la menace de l'exclusion. Répétons-nous, sans investir massivement dans les structures d'accueil des enfants et adolescents tout en favorisant l'accès à des formations qualifiantes, la politique de l'activation reste vide de son sens initial qui était de renforcer les capacités des citoyens à faire face à une économie flexible (Beck, 2007).

## 6 Bibliographie

Abbott, A. (2001), *Time Matters*, Chicago: University of Chicago Press.

- Algava E., Le Minez, S., Bresse, S., Pla, A., (2005), « Les familles monoparentales et leurs conditions de vie », *Études et Résultats*, n° 389, Drees.
- Beck U. (2007), *Schöne Neue Arbeitswelt*, Suhrkamp Taschenbuch « Globalisierung ».
- Bernard, N. (2007), Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer, n° 1970, *CH CRISP*.
- Casman, M.-T., Nibona, M., Peemans-Pouillet, H. (2006), *Femmes monoparentales en Belgique. Conditions d'existence, précarisation, santé*. Bruxelles :coll. Pensées féministes, éd. Université des Femmes.
- Casman, M.-Th., Simaÿs, C., Bulckens, R., Mortelmans D. (dir.) (2007), *Familles plurielles, politique familiale sur mesure ?*. Bruxelles : Ed. Luc Pire, États généraux des familles.
- Corijn, M. (2005), Huwen, uit de echt scheiden en hertrouwen in België en in het Vlaamse gewest. *CBGS Werkdocumenten*, 2005(5), 98.
- Dang A. T., Letablier M.-T. (2008), Citoyenneté sociale et reconnaissance du « care » : nouveaux défis pour les politiques sociales, *Centre d'Études de l'Emploi, document de travail n°108*.
- David O., Séchet R. (2004), « Les familles monoparentales, des familles comme les autres mais des parents plus vulnérables », Communication au Colloque Femmes et insertion professionnelle, Le Mans, 13 et 14 mai.
- De Corte et al. (2003), *Etude des mouvements migratoires de et vers les trois grandes villes pour les trois Régions belges*. Commanditée par le SPP de l'intégration sociale – politique des grandes villes et réalisée par la VUB et Mens en Ruimte.
- Deboosere, P., Mortelmans, D., & Marquet, J. (2011), Gezin: opvattingen over relaties, gezin, gender en familiale solidariteit. In K. Abts, K. Dobbelaere & L. Voyé (Eds.), *Nieuwe tijden, nieuwe mensen. Belgen over arbeid, gezin, ethiek, religie en politiek* (pp. 23-70). Leuven: Lannoo Campus.
- Defever, C., & Mortelmans, D. (2011), *De socio-economische positie van vrouwen en mannen na de transitie echtscheiding en verweeduwing : een longitudinale studie op de kruispuntbank sociale zekerheid*. Antwerpen: Steunpunt Gelijkekansenbeleid.
- Dieu, A. M., Delhayé, C., & Cornet, A. (2008). *Les femmes au foyer face au marché du travail (femmes rentrantes) : analyse des parcours de rupture et de réinsertion sur le marché du travail*. Liège: Ministère de l'Économie de la Région Wallonne et le Ministère de l'action sociale.
- Fondation Roi Baudouin, (2008), *L'enfant dans la famille recomposée*. Bruxelles.
- Geurts, K. (2006), *De arbeidsmarktpositie van alleenstaande ouders Nieuwe bevindingen uit het Datawarehouse Arbeidsmarkt en Sociale Bescherming*. Steunpunt WAV.
- Giddens, A. (2001), *Die Frage der sozialen Ungleichheit*, Frankfurt, Suhrkamp Verlag.
- Leray, F. (2010), *Les mères seules et leurs espaces de vie : Mobilités résidentielles et pratiques quotidiennes de l'espace des femmes seules avec enfant(s) en Bretagne*, Université de Rennes 2, Université européenne de Bretagne, U.F.R. Sciences sociales, UMR 6590 ESO Espaces et Sociétés, Thèse pour l'obtention du Doctorat en géographie.
- Lodewijckx, E. (2001), Alleenstaande moeders en vaders in het Vlaams Gewest op 31/12/1996. *Bijdragen onderzoek -Huishoudens*, (28 november 2001). Retrieved from: <http://aps.vlaanderen.be/cbgs/repository/eenouder.pdf>
- Lodewijckx, E. Deboosere, P., (2008), LIPRO: een classificatie van huishoudens, *SVR- Technisch rapport 2008/2.8*.

- Macindoe, H., Abbott, A. (2004), « Sequence analysis and optimal matching techniques for social science data », in: HARDY M., BRYMAN A., *Handbook of Data Analysis*, London, Sage, p. 387-406.
- Martin C., Millar J. (2004), Deuxième partie – Evolution des politiques sociales en direction des familles monoparentales en Europe, in : David O., Eydoux L., Séchet R., Martin C., Millar J., *Les familles monoparentales en Europe*, Cnaf Dossier d'études n°54.
- Meulders, D., Humblet, P., Maron, L., Amerijckx, G. (2010), *Politiques publiques pour promouvoir l'emploi des parents et l'inclusion sociale*, Gand, Academia Press, Politique Scientifique Fédérale « Société et avenir ».
- Milewski F. (dir.) (2005), *Les inégalités entre les femmes et les hommes : Les facteurs de précarité, Rapport à la ministre chargée de la parité*, La documentation française – Collection des rapport officiels, Paris.
- Mortelmans, D., & Dewilde, C. (2008), De economische gevolgen van echtscheiding: armoederisico's en copingstrategieën. In J. Vranken & ea. (Eds.), *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2008* (pp. 199-219). Leuven: Acco.
- Mortelmans, D., Pasteels, I., Bracke, P., Matthijs, K., Van Bavel, J., & Van Peer, C. (2011), *Scheiding in Vlaanderen*. Leuven: Acco.
- Mortelmans, D., Snoeckx, L., & Raeymaeckers, P. (2009), Belgium: Economic hardship despite elaborate childcare and leave time programmes. In H.-J. Andress & D. Hummelsheim (Eds.), *When marriage ends. Economic and social consequences of partnership dissolution* (pp. 78-97). Cheltenham: Edward Elgar.
- Mortelmans, D., & Verheyen, W. (2011), A dyadic view on the post-separation network of single mothers. *Qualitative Sociology Review*, 7(3).
- Observatoire bruxellois de l'emploi (2009), *Situation des familles monoparentales face à l'emploi et au chômage en Région bruxelloise*. Bruxelles.
- ONEM, (2012), *Zoom sur la réforme de l'assurance chômage à partir de novembre 2012*, Bruxelles:ONEM.
- Ott, N., Hancioglu, M., Hartmann, B. (2011), *Dynamik der Familienform „alleinerziehend“ Gutachten*, Bochum, Forschungsbericht 421 – Sozialforschung, Bundesministerium für Arbeit und Soziales.
- Pacte Territorial pour l'Emploi en Région de Bruxelles-Capitale, (2010), *La monoparentalité à Bruxelles – Un tour d'horizon*. Bruxelles.
- Pasteels, I., Lodewijckx, E., & Mortelmans, D. (2013), Gezinstransities bij volwassenen. In C. Van Peer & M. Corijn (Eds.), *Gezinstransities in Vlaanderen* (pp. In druk). Brussel: Studiedienst van de Vlaamse Regering.
- RKW. (2011), Maatschappelijke veranderingen - De rijke diversiteit aan rechthebbenden. Jaar 2011 *Publicaties*. Brussel: RKW.
- Sodermans, A. K., Vanassche, S., & Matthijs, K. (2011), Gedeelde kinderen en plusouders: de verblijfsregeling en de gezinssituatie na scheiding. In D. Mortelmans, I. Pasteels, P. Bracke, K. Matthijs, J. Van Bavel & C. Van Peer (Eds.), *Scheiding in Vlaanderen* (pp. 133-151). Leuven: Acco.
- Robette, N. (2011), *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*, collection « Les Clefs pour... », CEPED, Paris.
- Sechet, R., David, O., Eydoux, L., Ouallet, A. (2003), *Les familles monoparentales. Perspective internationale*, Université Rennes 2, Dossier d'études n°42, Allocations familiales, CNAF.

- Seynaeve T., Hermans K., Declercq A., Lammertyn F. (2004), *Aan de rand van de actieve welvaartsstaat: een socio-biografisch onderzoek naar jongeren en OCMW-hulpverlening*, Academia Press, Gent.
- Symoens, S., & Bracke, P. (2012), Echtscheiding, conflict en mentale gezondheid: hoe conflict met de ex- en nieuwe partner gerelateerd is aan welzijn na scheiding. *Relaties en Nieuwe Gezinnen*, 2(1), 1-19.
- Valgaeren, E. (2008), De loopbanen en loopbaankansen van alleenstaande ouders. Antwerpen - Hasselt: Steunpunt Gelijkekansenbeleid.
- Van Imhoff, E. & Keilman, N. (1991), *LIPRO 2.0: An application of a dynamic demographic projection model to household structure in the Netherlands*. NIDI/CBGS Publications, vol. 23, Lisse: Swets & Zeitlinger, 1991, 245 p.
- Vandenbroeck M., Geens N. (2011) *Cartografie van de Brusselse Nederlandstalige Kinderopvang 2 - Evoluties 2005 - 2010*. Brussel.
- Verheyen, W., & Mortelmans, D. (2007), *Separated women: strain or gain?* Paper gepresenteerd op de Dag van de Sociologie (31 mei, in Rotterdam, Nederland).
- Verheyen, W., & Mortelmans, D. (2008), Hoe gaan vrouwen om met de financiële gevolgen van een echtscheiding? Een kwalitatieve kijk op copingstrategieën. In D. Cuypers, D. Mortelmans & N. Torfs (Eds.), *Echtscheiding: werkelijk win for life? De sociologische en juridische gevolgen van het echtscheidingsrecht voor risicogroepen* (pp. 69-98). Brugge: Die Keure.
- Vikat A., Beets G., Billari F., Bühler C., Corijn M., Désesquelles A., Fokkema T., MacDonald A. L., Neyer G., Pailhé A., Pinnelli A., Solaz A., Spéder, Z. (2007), Generations and Gender Survey (GGS): Towards a better understanding of relationships and processes in the life courses, *Demographic Research*, 17 (14), pp. 389—440.